



Associé et entrepreneur individuel

Par **parfeu63**, le **07/10/2008 à 19:33**

bonjours, nous avons une SARL, constituée de trois associés, la gérante qui possède 51% de part moi même qui en possède 39% et une autre personne qui elle possède 10% l'activité de cette SARL est la couture, nous avons débuté en 10/2007 la dernière personne souhaite constituer une entreprise individuelle a son nom en effet du travail spécifique nous ai demandé et nous voulons que cette personne puisse l'effectuer, de ce fait notre client nous règle la facture et la SARL paye en prestation de service cette personne (qui en fait est un associé) le montant qui lui sera retribué = facture client - charges (atelier edf etc...) j'aimerais savoir si cette organisation est possible juridiquement et si l'on ne peut pas nous accuser de verser des dividendes a cette personne . merci de votre aide

ARFEUILLERE